



SOLIDAIRES groupe RATP
31 rue de la Grange-aux-Belles 75010 Paris
Tel : 06 18 86 48 79 - 01 58 39 32 07
www.solidaires-grouperatp.org

5 DECEMBRE 2018

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Comité d'entreprise de la RATP a programmé, les 8 et 9 décembre prochain, en concertation avec la ville de VILLEPINTE (93), un cirque pour le Noël des enfants des agents RATP. Solidaires RATP a interpellé le secrétaire du Comité d'entreprise RATP à ce sujet.

Solidaires RATP n'est pas sans savoir que les animaux de cirque sont aux premières loges d'un spectacle cruel : ours haltérophiles, éléphants acrobates, tigres cascadeurs, singes cyclistes...

Il n'est pas dans la nature de l'animal de faire des numéros de clowns et le public est encore loin de s'imaginer les techniques qui sont utilisées pour amener un animal à exécuter un ordre demandé. Enfermés dans des cages souvent trop petites pour répondre à leurs besoins physiologiques et n'ayant plus aucun lien avec leurs congénères, les animaux sauvages dans les cirques sont condamnés à la prison à vie.

Les cirques sont aussi bien un danger pour le public que pour les animaux. Depuis 1990, l'organisation PETA US a recensé 65 morts humaines et plus de 130 cas de blessures dus à la perte de contrôle d'éléphants vivants en captivités.

En programmant "un tel spectacle" alors que de nombreux pays (l'Autriche, la Bolivie, la Suède) et villes en France les interdisent, 106 communes françaises, dont 27 de plus de 20 000 habitants (Ajaccio, Bagnolet, Fontenay-sous-Bois, Montreuil et Tourcoing et tout récemment Montpellier), **le CRE RATP cautionne délibérément de tels actes de barbarie.**

Le cirque animalier n'est que l'exhibition des animaux sauvages dans les spectacles itinérants. Ces spectacles imposent par définition à ces animaux des conditions de vie totalement incompatibles avec la satisfaction de l'ensemble de leurs expressions comportementales.

Solidaires RATP a donc décidé d'interpeller le secrétaire du CRE RATP ainsi que la maire de VILLEPINTE (Martine VALLETON) sans aucune réponse de leurs parts.

Nous demandons au CRE RATP dorénavant, de ne plus établir de tels programmes de Noël. Dans le cas contraire notre organisation syndicale prendra à l'avenir des dispositions de manifestations pour les faire interdire d'une manière ou d'une autre.